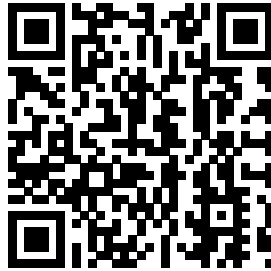


Mme VAUCLARE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de
procédure civile**

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juillet 2010,

Madame Alberte VAUCLARE, en son vivant retraitée , demeurant à AVIGNON (84000) 21 avenue de la Trillade .

Née à ORANGE (84100), le 25 juin 1926.

Célibataire.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 12 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET , Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 20 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Clio PEYRONNET, notaire à AVIGNON (84000) 15, rue Armand de



Ecrit par Echo du Mardi le 28 mai 2021

Pontmartin, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951141

Publié le 28/05/2021